

Informations complémentaires sur les visites :

Sur les créneaux proposés, il n'y a pas de permanence.

Il faut impérativement prendre rendez-vous auprès de M Deschamps ou de Mme Leray.

Ces derniers vous indiqueront la date et l'heure de votre créneau par retour de mail.

En vous remerciant.